

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 8 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 9 février 2016 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de Port-Cros

NOR : TREL1807471A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 8 octobre 2018, l'article 1^{er} de l'arrêté du 9 février 2016 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de Port-Cros est modifié ainsi qu'il suit :

- au *b* du 2^o, les mots : « Mme Gaëlle Rebec, représentante de la commune du Pradet ; » sont remplacés par : « M. Christian Garnier, représentant de la commune du Pradet ; » ;
- au *c* du 3^o, les mots : « M. Patrick Foltzer » sont remplacés par : « Mme Sylvie Vanpeene » et les mots : « M. Yann Arthus Bertrand » sont remplacés par : « M. Philippe Mondielli ».